



**SYNDICAT INTERCOMMUNAL
D'AMENAGEMENT DU VUACHE**

Vulbens, le mardi 30 septembre 2014

COMITE SYNDICAL DU MARDI 23 SEPTEMBRE 2014 A VULBENS

COMPTE-RENDU

Nombre de délégués titulaires en exercice :	22
Nombre de délégués présents :	19
Nombre de délégués votants :	17
Date de convocation :	10 septembre 2014

L'An deux mil quatorze, le vingt-trois septembre à dix-huit heures trente, le Comité, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique sur la commune de Vulbens, sous la présidence de Monsieur Dominique ERNST, Président.

<p>Présents : ROTH J.-L., CLAEYS S., LAPRAZ L., SOLER J., MERY D., BRIQUE J.-R., MEYNET G., MAGNIN A., DELVA C., DUPARC M., ERNST D., VELLUT D., MERY L., BARTHASSAT J.-L., DERONZIER V., DOMERGUE F., DEGENEVE G., DUCRUET J.-L., BILLOT C., Excusés : ROZE S., ARGAUD C., MORIN N., BOUVARD V., DUPARC C., DESBIEZ-PIAT S., LAVOREL I., VUAGNAT M., FEIREISEN J., CLERC E., VERNE G., LAVOREL J., BARBIER C., DERONZIER M., Invité : PATRY S.</p>
--

Secrétaire de séance : Denis VELLUT

Monsieur le Président accueille les membres du comité syndical dans la salle du conseil municipal de la mairie de Vulbens.

Monsieur Denis VELLUT est désigné secrétaire de séance.

Monsieur le Président laisse la parole à Stéphane PATRY (SP) qui remercie l'assemblée pour sa présence. SP précise que la réunion a été exceptionnellement organisée à Vulbens pour pouvoir bénéficier de l'accès internet (*alors qu'elle aurait dû se tenir sur la commune de Dingy-en-Vuache, qui sera sollicitée en novembre pour accueillir le SIAV*).

PRESENTATION DU NOUVEAU SITE INTERNET :

SP présente à l'assemblée le projet de refonte du site internet www.pays-du-vuache.fr réalisé par Christo Artworks (Rudy MAIRE) :

- *L'objectif de la version proposée est de faire un site moderne, simple et privilégiant le visuel, tout en respectant la charte graphique de la version actuellement en ligne.*
- *La technologie « Responsive design » rend le site compatible avec différents supports, notamment les tablettes et les smartphones.*

- *Un carrousel sur la page d'accueil permet d'indiquer les « news » ou tout simplement d'afficher des photographies.*
- *Une page actualité dédiée met en valeur chaque article. A noter que les titres des actualités récentes sont présentés dans le pied de page ainsi que dans la marge droite.*
- *La mise en page a été revue pour aider la lecture du site.*
- *La météo du Vuache est toujours présente et accompagne le design du site.*
- *La médiathèque a été entièrement revue en privilégiant le visuel des galeries photos.*
- *Un formulaire de contact a été intégré à la page contact.*

L'assemblée à l'unanimité apprécie la qualité du travail qui a été réalisé.

Dominique ERNST (DE) rappelle que le site concerne les deux syndicats du Vuache et que le SIPC (Syndicat Intercommunal de Protection et de Conservation du Vuache) a accepté de financer 50 % du coût de réalisation. Jean-Louis DUCRUET (JLD), président du SIPC, demande par conséquent de bien différencier les actions propres à chaque syndicat dans la page « Actualités ». Fabrice DOMERGUE (FD) propose également d'inclure le programme des manifestations des communes de Chaumont et de Clarafond-Arcine dans la page « Agenda ».

Alban MAGNIN souhaite que la LPO74 (Ligue pour la Protection des Oiseaux de Haute-Savoie) participe à l'animation du site (photos et articles sur la migration par exemple), en remerciement des travaux que le SIAV a réalisés pour les ornithologues, sur la commune de Chevrier. Stéphane CLAEYS propose de demander à la LPO74 de mettre un lien sur son site <http://haute-savoie.lpo.fr/>, vers celui du Pays du Vuache.

Caroline BILLOT s'interroge sur la possibilité de valoriser les itinéraires cyclo et VTT sur le site, en donnant par exemple une information sur la praticabilité ou non des itinéraires dans le Pays du Vuache. Gilles DEGENEVE (GD) explique que le balisage VTT sur le territoire a déjà été débattu au sein du SIAV et que les élus ont pour le moment toujours souhaité donner une préférence aux randonneurs pédestres. Joël SOLER s'inquiète du débordement qui peut exister avec les vététistes et préfère que les actions du SIAV se limitent au volet pédestre. Denis VELLUT pense également qu'il faut rester vigilant en termes de responsabilité et ajoute qu'il n'est pas nécessaire de « tenir la main à tout le monde ». Stéphane CLAEYS le rejoint en rappelant qu'il est aussi très agréable de découvrir les sentiers par soit même, sans qu'il y ait forcément du balisage.

JLD rappelle que les sentiers ont été créés d'une part pour canaliser les flux touristiques de proximité et d'autre part pour valoriser les villages du piémont, en lien avec les producteurs locaux.

Compte-tenu de l'intérêt du sujet, DE propose d'inscrire ce point à l'ordre du jour du prochain comité syndical : *Accès des routes et des chemins du Pays du Vuache aux cyclo et VTT.*

L'assemblée n'ayant plus de remarque à formuler sur le contenu, DE propose de demander au concepteur de mettre en ligne le site. L'assemblée approuve.

DELIBERATIONS :

OBJET : CONVENTION DE PRESTATION DE SERVICE

Monsieur le Président rappelle à l'assemblée que le Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Vuache (SIAV) s'est engagé dans la refonte de son site internet www.pays-du-vuache.fr.

Il propose d'établir une convention de prestation de service avec monsieur Rudy MAIRE, étudiant en informatique, afin de lui confier une mission consistant à reprendre la charte graphique du site existant, intégrer les nouvelles technologies du Web et notamment le « Responsive design », créer un carrousel pour la page d'accueil, modifier la médiathèque, etc.

Le coût de réalisation de la prestation est fixé à **1 000 €**.

Monsieur le Président donne ensuite lecture du projet de convention de prestation de service entre le SIAV et le prestataire.

Entendu cet exposé, le comité à l'unanimité :

- 1) APPROUVE la proposition de Monsieur le Président,
- 2) AUTORISE le Président à signer la convention de prestation de service, annexée à la présente, ainsi que toutes les pièces qui s'y rapporteront.

OBJET : REGLEMENT INTERIEUR DU SIAV

Monsieur le Président rappelle à l'assemblée que la loi d'orientation du 6 février 1992 relative à l'administration territoriale de la République a prévu l'obligation pour les conseils municipaux des communes de plus de 3500 habitants de se doter d'un règlement intérieur qui doit être adopté dans les six mois qui suivent son installation. Il ajoute que les organes délibérants des établissements publics de coopération intercommunale, comprenant une commune d'au moins 3 500 habitants, sont également tenus d'établir dans les mêmes conditions leur règlement intérieur.

La population légale de la commune de Viry, membre du Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Vuache (SIAV), ayant atteint les 3 680 habitants au 1^{er} janvier 2014, le comité syndical doit se doter d'un règlement intérieur.

Monsieur le Président donne ensuite lecture du projet de règlement intérieur du SIAV.

Entendu cet exposé, le comité à l'unanimité :

APPROUVE le règlement intérieur du comité syndical, annexé à la présente délibération.

OBJET : MODIFICATION DES TARIFS DE VENTE DU TOPOGUIDE FFRP

Monsieur le Président rappelle à l'assemblée que le Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Vuache (SIAV) et le Syndicat Mixte du Salève (SMS) ont financé la réédition du Topoguide de la Fédération Française de Randonnée Pédestre (FFRP) « **Pays du Salève et du Vuache ... à pied** ».

Compte tenu de l'augmentation du tarif au niveau national, il propose de modifier le prix de vente de l'ouvrage et de fixer celui-ci à **14.50 €** l'unité jusqu'à 4 exemplaires. Au-delà, celui-ci est fixé à **10.15 €**.

Entendu cet exposé, le comité à l'unanimité :

- 1) APPROUVE la proposition de Monsieur le Président,
- 2) ENTERINE la proposition de facturer le Topoguide à **14.50 €** l'unité jusqu'à 4 exemplaires et à **10.15 €** l'unité au-delà.

QUESTIONS DIVERSES :

- **Plateforme de signalement de l'Ambroisie** : Luc MERY présente à l'assemblée la plateforme interactive de signalement de l'ambroisie en Rhône-Alpes, récemment créée par l'Agence Régionale de Santé (ARS). Celle-ci permet à chacun de renseigner des fiches d'observation d'Ambroisie sur le territoire. Les communes concernées et les référents sont alors alertés et une procédure est mise en place pour d'une part valider l'observation et d'autre part détruire le ou les plantes identifiées. Il précise que pour le Genevois, l'Ambroisie est principalement observée le long de la RD 1206 entre Saint-Julien-en-Genevois et Chevrier, ainsi que sous les mangeoires à oiseaux des particuliers.
Il présente ensuite les différents documents mis à la disposition des maires (modèles de lettres joints au compte rendu), permettant de faire appliquer l'arrêté préfectoral 2012 180-0001 prescrivant la destruction obligatoire de l'Ambroisie (*Ambrosia artemisiifolia*) dans le département de la Haute-Savoie.

JLD et GD trouvent que la procédure est lourde et rappelle que ce n'est pas ce qui avait été décidé par les communes en 2013, qui en désignant des référents intercommunaux, s'attendaient au contraire à être relayées sur ce sujet.

- **Manifestations automnales autour des vergers traditionnels** : SP présente à l'assemblée les évènements du mois d'octobre auquel le SIAV est associé :
 - o **Les lundis 6, 13, 20 et 27 octobre 2014**, le Syndicat Mixte du Salève (SMS) et le SIAV reconduisent leur opération de collecte de pommes issues des vergers traditionnels privés du territoire. Les propriétaires seront invités à apporter leurs pommes (seuls les fruits propres et sains seront acceptés) et pourront récupérer gratuitement du jus stérilisé, embouteillé et étiqueté (2 litres pour 13 kg de fruits apportés) au magasin de producteurs de Collonges-Sous-Salève « O champs paysans ». Les rendez-vous sont fixés de 16h à 19h à la ZAC de CERVONNEX (Saint-Julien-en-Genevois), route de la Capitaine (accès Casino, puis fléchage). Renseignements auprès du SMS au 04 50 95 92 18.
 - o **Samedi 18 octobre 2014** de 9h à 17h, dans le cadre de son programme de découverte des ENS (Espaces Naturels Sensibles) de Haute-Savoie, le Conseil Général en partenariat avec le SIAV, organise une sortie découverte du verger communal de Jonzier-Epagny. Au programme : accueil par les Croqueurs de pommes de Haute-Savoie, évaluation écologique du verger avec l'association Apollon74, déjeuner et chantier participatif (entretien du site). Rendez-vous sur le parking du hameau d'Epagny. Journée gratuite, sur inscription (obligatoire). Renseignements auprès du SIAV au 04 50 04 62 89.
 - o **Dimanche 19 octobre 2014** de 10h à 18h, le SMS, en partenariat avec le canton de Genève et le SIAV, organise les 10èmes rencontres autour des vergers traditionnels, qui se tiendront cette année à Saint-Julien-en-Genevois (Complexe sportif de La Paguette) sur le thème : « Les vergers, corridors de vie ». Au programme : Collections de fruits, Exposants, Producteurs locaux, Démonstrations de taille, de plantation et de greffage, Ateliers « cuisine » et « fabrication de jus » pour les enfants, Conférences, Visites guidées, Projections de films documentaires, Expositions, Concours, etc. Plus d'informations sur www.pays-du-vuache.fr
- **Guide des sentiers de découverte du Patrimoine** : Monsieur le Président offre à chaque participant un exemplaire du nouveau guide des sentiers de découverte du Patrimoine, édité par le SIAV et paru au début de l'été.
- **Observatoire de la migration** : SP présente à l'assemblée les deux panneaux qui ont été conçus par la LPO74 et qui seront prochainement installés sur le site de Champ Vautier (Chevrier) :
 - o Le premier informe les visiteurs sur le phénomène migratoire qui a lieu chaque année au Défilé de l'Ecluse (couloir d'importance européenne) et sur le suivi qui est réalisé par les ornithologues français et suisses,
 - o Le second présente les dix espèces principales (rapaces notamment) qui sont observées.

La réunion se termine par une présentation en images des moments forts de l'été :

- Fin juin : travaux de terrassement du parking à Champ Vautier par l'entreprise de travaux publics Philippe FOL,
- Le dimanche 29 juin : animation ENS sur le site protégé de la Vigne des Pères (Viry) par le Conservatoire des espaces naturels de Haute-Savoie (ASTERS) et Apollon74 : 10 participants,
- Début juillet : réfection du platelage en bois sur le sentier qui traverse le site protégé des Teppes de la Repentance (Viry),

- Le dimanche 6 juillet : participation à la manifestation « Pouce c'est l'été » (Viry) / présentation de l'exposition itinérante « *Les corridors de l'amour, ou les rencontres animales à piles ou face* »,
- Le même jour : inauguration du nouveau guide des sentiers de découverte du Patrimoine : 20 participants emmenés par Claude BARBIER, vice-président de La Salévienne, sur l'itinéraire « *Les églises et les Chapelles de Viry* »,
- Le samedi 6 septembre : première sortie au Vuache pour les nouveaux élus du SIAV : une vingtaine de participants (conjointes et enfants compris), emmenés par Dominique ERNST sur les traces des Histoires et des légendes du Pays du Vuache.

La séance est levée à 20h15 et la commune de Vulbens convie le comité à un buffet froid.

Lexique des abréviations :

DE : Dominique ERNST

FD : Fabrice DOMERGUE

LM : Luc MERY

JLD : Jean-Louis DUCRUET

GD : Gilles DEGENEVE

SP : Stéphane PATRY

SIAV : Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Vuache

SIPCV : Syndicat Intercommunal de Protection et de Conservation du Vuache

LPO74 : Ligue pour la Protection des Oiseaux de Haute-Savoie

ARS : Agence Régionale de Santé

SMS : Syndicat Mixte du Salève

ENS : Espaces Naturels Sensibles